

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 20 Janvier 2026

Nombre de membres présents : 17

L'an deux mil vingt-six et le vingt janvier à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 20

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 1

Date de la convocation

14/01/2026

Date d'affichage

14/01/2026

Objet de la délibération n° 01-2026

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 25 novembre 2025

Présents

JP. CULOS, C. PAVAILLER, C. ROMERO, S. MAZAS, F. GARRIGUES,
C. DEBONS, M.J. SCHIFANO, S. PRADELLES, F. ESTEVES,
A. TAHRI, JC. MALTHE, C. SCHIFANO, O. RACAUD,
JC. LAPASSE, R.M MARTINEZ FUENTE et H. DUTKO

Absents excusés

C. CLERGEAU, A. SECULA, M. PLANA, J.F. MULLER, E. UMUTESI,
ME RAYSSAC ORRIT, A. CIERCOLES, D. DOUMERC I. CERE,

Pouvoirs

C. CLERGEAU à C. PAVAILLER J.F. MULLER à C. DEBONS	D. DOUMERC à S. MAZAS
---	-----------------------

M. CULOS Jean-Pierre a été nommé secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à la majorité des voix avec 18 POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire


Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

21 JAN. 2026

Et publication ou notification du : **21 JAN. 2026**